

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
Du 26 janvier 2021

Monsieur MONBRUN, Inspecteur de l'Éducation Nationale	Monsieur LOUVET, Enseignant, Directeur	Madame ROSSIGNOL, Enseignante	Madame ROBINEAU, Enseignante
Madame PASTOR, Enseignante	Madame KRIZEK, Enseignante	Monsieur PAULOIN, Enseignant	Madame RAOUL, Enseignante
Madame MARCELLIN, Enseignante	Madame OBBA, Enseignante	Monsieur PRÉ, Maire	Madame PLANCHE, Adjointe au Maire
Monsieur MORVILLERS, DDEN	Madame BANNIER, Parent d'élèves*	Madame BLANCHARD, Parent d'élève	Madame BLIN, Parent d'élèves
Madame CHARLOT PEYRAMAYOU, Parent d'élèves	Madame COLAS, Parent d'élèves	Madame GARRIGUES-LOUCHE, Parent d'élèves	Monsieur GAUDRE, Parent d'élèves
Madame GAUDRE-POLIGNE, Parent d'élèves	Madame POTIER, Parent d'élève	Madame ROBIN, Parent d'élève	

Présents - **Excusés** - Absents - Votants*

En préambule, Monsieur LOUVET fait part d'un cas confirmé de Covid concernant un élève de l'école. Dans un message reçu ce jour même, et à communiquer à toutes les familles et à tous les personnels, l'ARS informe que «Vous (en tant que personnel) ou votre enfant n'avez pas été identifié comme contact rapproché de cette personne porteuse du virus. Il n'y a donc pas de mesure particulière à prendre, en dehors des mesures barrières habituelles ».

• **INTERVENTIONS DU PERSONNEL ECOLE-ACCUEIL PERISCOLAIRE-RESTAURANT SCOLAIRE**

La mairie n'a pas souhaité que le personnel communal soit présent à ce Conseil d'école pour ne pas imposer cette mobilisation supplémentaire aux agents déjà très sollicités en ce moment pour du temps de ménage supplémentaire depuis mars 2020.

Sur le sujet du protocole sanitaire mis en place à l'école, Monsieur LOUVET précise que celui-ci est déjà très strict et que l'école, la cantine et la garderie continuent de respecter le non brassage des groupes constitués.

• **PRECEDENT PV (OCTOBRE 2020 - SUITE A DONNER)**

- Concernant le point AESH : Madame Carole PERRINE a remplacé Madame LEVRON.

Depuis la rentrée de novembre, l'école accueille Mégane FERREIRA, en service civique. Lui sont confiées des tâches d'accompagnement des élèves en petits groupes (BCD, ateliers de lecture, ateliers de jeux de société ...)

- Concernant les exercices de sécurité, le 2d exercice incendie a eu lieu le mardi 12 janvier à 11h. Conformément aux souhaits exprimés lors du précédent exercice, les adultes n'avaient pas été informés et un scénario avec machine à fumée avait été élaboré avec M. Gérard GASNIER, Chef de centre des pompiers de Savigné L'Évêque. Parmi les quelques points à améliorer on note à nouveau l'insuffisance du signal sonore qui n'est pas entendu par toutes les classes.

Bilan rapide sur ce dernier point : l'exercice s'est bien passé, les réactions ont été bonnes. Il ressort qu'avant d'évacuer, l'alarme doit être déclenchée par le premier adulte qui a connaissance du risque incendie.

Cet exercice a généré quelques inquiétudes chez les jeunes enfants mais ceci est un mal nécessaire.

• **PREVISION D'EFFECTIFS 2021/2022**

Effectifs :

Suite à l'enquête de novembre 2020 et au vu des informations parvenues ensuite :

en maternelle : prévision de 15 PS - 18 MS et 24 GS soit de 57 élèves

en élémentaire : 19 CP - 30 CE1 - 22 CE2 - 16 CM1 - 28 CM2 soit 115 élèves.

Effectif total : de 172 élèves (seuil d'ouverture à 196 - seuil de fermeture à 156).

On note une légère érosion des effectifs (-7 par rapport à la rentrée 2020). Mme PLANCHE rappelle le projet de construction d'un nouveau lotissement à St Corneille qui devra à plus ou moins long terme ramener des élèves à l'école.

Actuellement l'école scolarise 13 élèves hors commune (Saint Mars la Brière (5) ; Lombron (3) ; Champagné (1) ; Fatines (1) ; Montfort le Gesnois (1) ; Savigné l'Évêque (1) ; Torcé en Vallée (1))

La question est posée de savoir si l'on connaît le nombre d'enfants de St Corneille actuellement scolarisés hors commune. Mme PLANCHE n'a pas cette information. La seule qui pourrait être connue est le nombre d'enfants de la commune scolarisés en écoles privées par observation du nombre de demandes de subventions déposées par ces écoles privées.

A la question de savoir si ces demandes de subventions sont accordées, Mme PLANCHE précise que jusqu'à présent elles l'étaient mais que la nouvelle municipalité n'a pas encore pris de décision à ce sujet.

Répartition : il est pour l'instant trop tôt pour présenter une répartition. Plusieurs possibilités seront évoquées en Conseil des Maîtres. Celle retenue sera présentée au prochain Conseil d'École.

- **ACTIVITES PREVUES**

Les spectacles scolaires à l'extérieur sont autorisés pour le moment.

Sorties, activités, réunions :

- 4 février : Spectacle à Coulaines (CE1-CE2) - annulé par Coulaines le 28 janvier
- 5 février : Spectacle à Coulaines (CE2-CM2 et CM1) - annulé par Coulaines le 28 janvier
- 16 février : exercice PPMS risques majeurs
- 19 février : Vacances d'hiver (jusqu'au 8 mars)
- février ou mars : Carnaval de l'école, sous réserve d'organisation (l'APE n'en organisera pas)
- 11 mars : Spectacle à Coulaines (PS-MS à 10h et MS-GS et GS-CP à 14h30)
- 19 mars : Enduro de l'école, sous réserve d'organisation
- du 6 au 9 avril : classe découverte des CM à Doué en Anjou, sous réserve d'organisation
- 23 avril : Vacances de printemps (rentrée le 10 mai)
- 12 mai : Congé de l'Ascension (rentrée le 17 mai)
- début juin : Vote Prix des lecteurs
- juin : Réunion d'accueil des nouveaux parents, sous réserve d'organisation
- 10 juin : Visite de la chèvrerie de St Corneille (GS-CP), sous réserve d'organisation
- 10 juin : Conseil d'école (18h30)
- 27 juin : Fête de l'école, sous réserve d'organisation
- 28 juin : Éducation à la sexualité avec l'infirmière scolaire (CM2)
- juin : Initiation aux premiers secours (Croix Blanche), sous réserve d'organisation
- 5 juillet : Soirée conviviale, sous réserve d'organisation
- 6 juillet : Vacances d'été (rentrée le 2 septembre)

Les séances de danse dans le cadre du projet de découverte avec la chorégraphe Christine JOUTEAU ont pu avoir lieu avant l'interdiction des activités sportives en salle. Les classes de PS-MS, MS-GS, GS-CP, CP-CE1 et CE1-CE2 ont ainsi bénéficié de 5 séances chacune.

Il reste à programmer 5 séances supplémentaires pour la classe de CP-CE1 dès que le protocole le permettra.

Concernant l'organisa^{ti}n de la classe découverte, M. MONBRUN, Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription Le Mans-Est, a fait part de son analyse : « *L'intérêt d'une classe transplantée n'est plus à démontrer. Les textes aujourd'hui ne les interdisent pas, pour l'instant, tout en indiquant des restrictions possibles et subites. Ceci ne permet donc pas le remboursement des acomptes, juste leur report.*

Je pense que le projet de partir en classe transplantée cette année, par rapport aux autres années, doit se penser plus encore avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Pour l'école de Saint Corneille, le projet à présent ne peut continuer, d'une part, que si les parents, les enseignants, les élus ont tous bien conscience de l'incertitude, des possibles déceptions de dernière minute, des éventuelles restrictions, des difficultés spécifiques sur place si un enfant tombe malade et, d'autre part, que s'ils sont tous prêts à tenter le projet malgré tout et à en assumer collectivement les éventuelles incertitudes, déceptions et complications ».

- **ACHAT DE MOBILIER/EQUIPEMENTS**

Comme chaque année, une demande d'achats pour le renouvellement de mobilier et la poursuite de l'aménagement multimédia de l'école sera soumise à l'accord du Conseil municipal.

Date souhaitée du dépôt de la demande : avant les vacances de février.

Suite à une rencontre avec Mme PLANCHE, M. LOUVET a fait part du souhait d'un plan d'équipement multimédia sur 3 ans :

1-2020/2021- VPI dans la classe de Mme ROBINEAU

2-2021/2022- Compléter la malle de mini-PC par 15 tablettes tactiles, plus facilement utilisables par des élèves de maternelle

3-2022/2023- Changement des PC portables les plus anciens

Mme PLANCHE informe que le Conseil municipal est favorable à ces demandes. Les années 1 et 2 pourraient se voir réalisées dès cette année scolaire.

Il est demandé des précisions concernant le type de tablettes souhaitées. L'équipe formulera ses souhaits avec l'appui de Mme CLAVIER CPC informatique sur la circonscription Le Mans-Est.

L'école demande que la maintenance de ce matériel puisse être prévue.

Les parents élus rappellent la demande de l'école concernant des solutions pour faire de l'ombre sur la cour maternelle qui est très exposée au rayonnement solaire aux beaux jours (toile tendue, ...).

- **BILANS FINANCIERS INTERMEDIAIRES (ACCOLADE - CREDITS MUNICIPAUX)**

Mairie : 4 400 € dont 300 € pour le Rased (reliquat de 12,93€ sur 2020).

Actif Accolade pour 2020/2021 : 18 769,00€ dont
47,52€ sur C. ch. Banque Postale (BP)
6 836,00€ sur C. ch. Crédit Agricole (CA)
11 816,28€ sur livret A
69,20€ en espèces

Le CA doit se charger du transfert du Livret A de la BP au CA. Cela n'a toujours pas été fait. L'agence du CA de Montfort-le-Gesnois sera interrogée à ce sujet.

• QUESTIONS DIVERSES

Parents : questions déposées le 19 janvier 2021

- L'exercice du mardi 12 janvier 2021 nous a permis de constater que le niveau sonore de l'alarme était insuffisant. Aussi, serait-il possible d'installer une alarme sonore extérieure susceptible d'alerter l'ensemble des bâtiments du groupe scolaire ?

Réponse : Il a été demandé des devis à M. GASCHÉ, électricien. La mairie est en attente de leur réception. Cette demande concerne des alarmes indépendantes pour chaque bâtiment. Il n'y a pas nécessité à ce que les alarmes incendie soient reliées entre elles, ce qu'a confirmé M. GASNIER, Chef de centre de Savigné L'Évêque.

Concernant l'installation d'un signal lumineux pour signaler une intrusion, une solution pourrait être un relais de ce signal de classe en classe, comme ce qui se fait dans les hôpitaux. Des contacts ont été pris avec une société d'Angers spécialisée dans ce système.

- Quelle a été la réponse de la Communauté de Communes à notre demande d'élargissement des horaires de la garderie ?

Une commission de la Communauté de Communes étudie la faisabilité de cet élargissement (+un quart d'heure le matin et le soir). Pour cela, une enquête auprès des familles est en cours d'élaboration. Elle devrait être remise aux vacances de février pour un retour à la rentrée, début mars.

La Communauté de Commune serait plutôt favorable à cette demande si l'enquête confirme les besoins.

Dans le meilleur des cas, le dépouillement de l'enquête devrait avoir lieu début avril (8-9) pour une éventuelle application à la rentrée de septembre 2021.

Des questions, non déposées, sont soumises à la réflexion du Conseil d'école. Elles n'ont pas fait l'objet de réflexion de la part des parents élus au Conseil d'école. Elles sont donc simplement exposées et feront éventuellement l'objet de réponses ultérieurement.

Elles concernent :

- utilisation des vêtements de protection de peinture en période de protocole sanitaire
- respect des gestes barrières par les parents de maternelle, et notamment la distanciation, lors des entrées et sorties de classes.

Ecole :

Questions à la mairie sur :

- Projet d'aménagement de la cour maternelle

Réponse : la solution Wesco nécessitait trop de travaux à cause de la déclivité de la cour. Une autre solution avec une autre société devait être étudiée mais la situation sanitaire a ralenti les prises de contact.

- Problème de téléphone fixe :

Difficultés pour bien entendre les interlocuteurs sur les 3 combinés.

- Remplacement du panier de basket :

Il faudrait retrouver le fournisseur pour l'installation d'un panneau conforme à la structure achetée en 2013/2014, sinon, il faudra tout changer.

- Eclairage de l'entrée de l'école et de la cour :

En cas d'éclairage, la mairie craint la facilitation d'actes de vandalisme sur le matériel de la cour et les bâtiments.

- Portail automatique : le visiophone a été réparé. Il a bien fonctionné mais donne encore parfois des signes de faiblesse (absence d'image et impossibilité d'ouverture à distance).

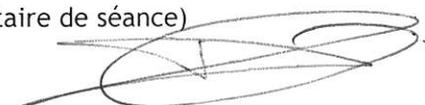
La séance est levée à 19h30 .

Prochain Conseil d'école : jeudi 10 juin 2021 à 18h30.

M. LOUVET
(Directeur)



Mme OBBA
(Secrétaire de séance)



Copie transmise à :

Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, Monsieur le Maire de Saint-Corneille, Madame l'adjointe aux affaires scolaires, Mesdames et Monsieur les représentants élus des parents d'élèves, Mesdames et Messieurs les membres de l'Équipe enseignante, Monsieur le DDEN, Mesdames les membres du Rased.